

PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : **479 802 365**
Dénomination sociale de l'émetteur : **MARE NOSTRUM** LEI : **9695001D0TLYAWZSX187**
Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) : **Actions** Date de début du programme : **15/06/2022**

TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : **Juillet 2022**

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :	237 754 / 3,14%
Solde au 30/06/2022, date de la dernière déclaration :	237 754
Nombre de titres achetés dans le mois :	565
Nombre de titres vendus dans le mois :	-224
Nombre de titres transférés (1) dans le mois	0
Nombre de titres annulés dans le mois :	0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois	70 298

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT

Date de transaction jj/mm/aaaa	Nom de l'intermédiaire	Achat / Vente / Transfert	Nombre de titres	Dont nombre de titres achetés / vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité	Cours de la transaction	Montant	Commentaires
7-juil.-22	TSAF	A	195	195	2,80000	546,00	
7-juil.-22	TSAF	V	-100	-100	3,07000	-307,00	
11-juil.-22	TSAF	A	89	89	2,71450	241,59	
19-juil.-22	TSAF	A	40	40	2,80000	112,00	
20-juil.-22	TSAF	V	-71	-71	2,89000	-205,19	
21-juil.-22	TSAF	V	-53	-53	2,90000	-153,70	
28-juil.-22	TSAF	A	61	61	2,81000	171,41	
29-juil.-22	TSAF	A	180	180	2,72580	490,64	
29-juil.-22	TSAF	A	70 298		2,84500	199 997,81	